

Appel de déclarations d'intérêt : Comité consultatif externe sur l'accessibilité et le capacitisme systémique

Les IRSC sollicitent des déclarations d'intérêt pour un comité consultatif externe sur l'accessibilité et le capacitisme systémique.

Ce groupe aidera la Vice-présidente à la recherche - Systèmes de santé apprenants des IRSC à cerner les obstacles à l'accessibilité dans le système de financement de la recherche en santé et soutiendra l'élaboration d'un plan d'action des IRSC sur l'accessibilité qui cadre avec les exigences de la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#) (2019).

Les IRSC invitent des personnes de divers horizons et de partout au Canada à se joindre au comité. Ils sont à la recherche de 10 personnes ayant une expérience en matière de handicap ou d'accessibilité, notamment des chercheurs en santé handicapés, des leaders des communautés de personnes handicapées, des défenseurs de l'accessibilité et des alliés expérimentés.

Les IRSC s'engagent à favoriser des processus et des environnements sans obstacles. Ils reconnaissent toutefois que des obstacles peuvent subsister pour les personnes qui souhaitent faire partie du comité, et ils travaillent donc activement pour faire en sorte que divers besoins en matière d'accès soient satisfaits. Veuillez consulter la fin du présent appel pour obtenir des renseignements sur les mesures d'adaptation pouvant aider les personnes intéressées à poser leur candidature.

INFORMATION SUR LE COMITÉ

Vision

Créer un système de financement de la recherche en santé équitable et accessible qui aide les chercheurs handicapés à produire des travaux de recherche de calibre mondial.

Mandat

Le mandat de ce comité consultatif externe est de fournir la Vice-présidente à la recherche - Systèmes de santé apprenants des IRSC des conseils pour cerner les obstacles, y compris en ce qui touche le capacitisme systémique, à l'accessibilité dans le système de financement. Ce travail comprendra le soutien à l'élaboration d'un plan d'action sur l'accessibilité qui cadre avec la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#) (2019).

Objectifs

- Conseiller les IRSC sur des mesures et des pratiques exemplaires en lien avec le mandat du comité;
- Fournir des avis sur des moyens de recueillir des renseignements sur les obstacles et les solutions qui permettraient d'améliorer l'accessibilité et de s'attaquer au capacitisme systémique dans le système de financement;
- Examiner les ébauches du plan d'action sur l'accessibilité, et les commenter;
- Fournir des avis sur des mécanismes de surveillance à long terme qui conviennent pour mettre en œuvre le plan d'action sur l'accessibilité.

Temps à consacrer

De 10 à 12 réunions devraient avoir lieu de janvier à décembre 2022, mais ce nombre peut changer en fonction des exigences opérationnelles et des besoins des membres du comité. Les réunions se tiendront par vidéoconférence (formule exacte à déterminer). Le choix d'une formule accessible se fera en consultation avec les candidats retenus une fois le comité formé.

Rémunération

Une rémunération sera offerte aux membres, en reconnaissance de leur engagement et de leur expertise.

Mesures d'adaptation pour les membres

Les dépenses relatives aux mesures d'adaptation pour l'accès aux réunions et aux documents de réunion ne seront pas déduites de la rémunération. Les IRSC veulent offrir à tous les membres du comité un

accès facile aux réunions et aux documents. Les demandes de mesures d'adaptation seront considérées au cas par cas. Nous prions les membres de signaler leurs besoins en temps opportun et, si possible, avant le début de leurs responsabilités au sein du comité.

ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Les considérations suivantes seront prises en compte dans la sélection des membres :

- **Intersectionnalité.** Les IRSC encouragent les candidatures de personnes qui s'identifient comme étant sourdes, neurodivergentes, handicapées (handicap invisible ou visible), Autochtones (membres des Premières Nations, Métis et Inuits), membres d'une communauté marginalisée par le racisme, femmes, de diverses identités de genre et/ou membres des communautés 2LGBTQIA+.
- **Diversité de l'identité et de l'expérience à l'égard du handicap.** Les IRSC reconnaissent qu'il existe de multiples façons de comprendre et de vivre le handicap, et de s'y identifier. Ils sont ouverts à toutes les façons de s'identifier, y compris les identités et les expériences d'ordre médical, social ou culturel.
- Différentes **étapes de la carrière** (stagiaires/étudiants, chercheurs en début de carrière, chercheurs principaux établis) et différents types d'**expérience en recherche** (recherche en laboratoire, recherche communautaire, recherche auprès de patients, recherche sur le handicap, etc.).

MARCHE À SUIVRE POUR PRÉSENTER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en utilisant l'une des options suivantes :

- un document écrit d'une ou deux pages;

- un enregistrement vidéo ou audio;
- un entretien téléphonique ou vidéo en direct. Pour procéder de cette façon, il faut en faire la demande par courriel à edi@cihr-irsc.gc.ca ou par téléphone au 1-888-603-4178. (Appuyez sur le 1 pour le service en anglais ou sur le 2 pour le service en français. Après avoir choisi une langue, appuyez sur le 4 pour les questions d'ordre général et pour parler à un membre du personnel.)

Les candidatures doivent inclure des réponses aux questions suivantes :

- a. Comment vos intérêts et vos connaissances cadrent-ils avec le mandat du comité? **Veillez expliquer.**
- b. Avez-vous de l'expérience en matière d'incapacité ou d'accessibilité (par exemple, de l'expérience dans un contexte professionnel, personnel, universitaire, communautaire ou bénévole)? **Dans l'affirmative, veuillez expliquer.**
- c. Avez-vous de l'expérience dans la recherche en santé ou le milieu de la recherche en santé (par exemple, dans la recherche en laboratoire, la recherche communautaire, la recherche auprès de patients ou la recherche sur le handicap)? **Dans l'affirmative, veuillez expliquer.**
- d. Vous identifiez-vous comme étant une personne en situation de handicap?
 - Oui
 - Non
 - Je préfère ne pas répondre.

Si les candidatures reçues ne permettent pas de répondre à tous les besoins relatifs aux questions ci-dessus, des invitations peuvent être lancées pour recruter des membres supplémentaires.

Le contenu de toutes les candidatures restera confidentiel et ne sera utilisé que pour la sélection des membres du comité.

La période de présentation des candidatures durera six semaines en tout, soit du 13 septembre 2021 au 28 octobre 2021 à 23 h 59 (heure de l'Est).

Les candidatures et les questions doivent être envoyées à l'adresse suivante : edi@cihr-irsc.gc.ca. Les personnes intéressées peuvent également composer le 1-888-603-4178 pour poser des questions au sujet du comité ou pour savoir comment présenter leur candidature autrement. (Appuyez sur le 1 pour le service en anglais ou sur le 2 pour le service en français. Après avoir choisi une langue, appuyez sur le 4 pour les questions d'ordre général et pour parler à un membre du personnel.)

Les IRSC remercient tous ceux et celles qui présenteront leur candidature, mais seules les personnes sélectionnées seront contactées.

MESURES D'ADAPTATION POUR LES CANDIDATS ET CANDIDATES

Les IRSC peuvent venir en aide aux candidats et candidates en créant des versions du présent appel de déclarations d'intérêt dans les formats suivants :

- audio ou vidéo (avec sous-titres);
- version en langage clair;
- version avec des caractères de plus grande taille;
- documents Word ou PDF modifiés en fonction des besoins de la personne.

D'autres mesures d'adaptation peuvent être considérées au cas par cas.

Pour demander des mesures d'adaptation ou de l'aide afin de poser votre candidature, veuillez écrire à edi@cihr-irsc.gc.ca ou composer le 1-888-603-4178. (Appuyez sur le 1 pour le service en anglais ou sur le 2 pour le service en français. Après avoir choisi une langue, appuyez sur le 4 pour les questions d'ordre général et pour parler à un membre du personnel.)